

« FORMATION : L'AUDIT INTERNE ET LES RISQUES DE FRAUDE »

Dates : du 29 novembre au 02 décembre 2021 (de 14H00 à 17H00 – Heure de Casablanca, Maroc)

Lieu : EN LIGNE*

Participants :

- Responsables de l'audit interne
- Auditeurs internes
- Contrôleurs internes
- Risk managers
- Responsables opérationnels ayant une responsabilité en audit interne

Description du cours :

- L'audit interne se doit d'être un collaborateur actif dans la mise en place et l'évaluation des mesures de prévention et de détection des risques de fraudes.
- Le cadre normatif de l'Institut des Auditeurs Internes (IIA) exige des auditeurs d'effectuer une évaluation des risques de fraude durant les activités de planification de leurs missions d'audit.
- Les pratiques de gouvernance modernes renforcent l'intégration d'un programme de gestion des risques de fraudes afin de supporter les parties prenantes (Direction, Conseil, Comité d'audit, ...) envers leurs responsabilités en la matière.
- Durant ce cours **à caractère participatif**, les participants auront l'occasion de **mettre en pratique une méthodologie d'évaluation des risques de fraudes, de mettre en place un programme anti-fraude**, de discuter les meilleures pratiques et de **repartir avec un modèle qu'ils pourront intégrer au sein de leurs organisations**.

Objectifs d'apprentissage :

- Durant ce cours, les participants seront en mesure de :
 - D'améliorer leur connaissance des risques de fraudes et des coûts selon leur nature,
 - Comprendre et appliquer des techniques de prévention et de détection de fraudes,
 - Revoir les meilleures pratiques à mettre en place dans un programme anti-fraude,
 - Mettre en pratique des scénarios d'identification et d'évaluation des risques de fraudes,
 - Utiliser une trousse d'outils afin d'implanter et de gérer un plan anti-fraude dans l'organisation.

Contenu du cours

- Section 1: Un aperçu des risques de fraudes dans les organisations
- Section 2: Activités de prévention et de détection
- Section 3: Le rôle de l'audit interne durant les missions d'assurances
- Section 4: Évaluation des risques de fraudes
- Section 5: Utilisation de l'analyse de données dans la détection des fraudes
- Section 6: Programme anti-corruption
- Section 7: Meilleures pratiques dans le déploiement d'une ligne de dénonciation
- Section 8: Gouvernance et auto-évaluation sur les meilleures pratiques

Durée :

- 12h de formation.

Horaires :

- 14h00-17h00
- Du 29 novembre au 02 décembre 2021.

Moyens andragogiques :

Important :

- Visio conférence via Zoom pour les séances

Impératifs pour les stagiaires :

- Avoir un ordinateur équipé de Word et Excel, connecté à internet haut débit, avec web Cam.
- Avoir accès à Zoom

Séminaire animé par : M. Daniel LEBEL

Depuis plus de 20 ans, M. Daniel Lebel œuvre dans le domaine de l'audit interne, de la finance et de la gestion des risques au sein d'entreprises œuvrant dans différents domaines (pharmaceutique, technologies de l'information, manufacturier, services financiers et transport)

Passionné par les pratiques de gouvernance, de contrôle interne et d'audit interne, M. Lebel est reconnu pour donner des formations aux futurs CIA au Canada, au Moyen Orient et en Afrique. Il est d'ailleurs invité régulièrement par l'IIA à partager ses connaissances lors des conférences internationales.

Œuvrant présentement à titre de leader en audit interne à l'intérieur du domaine universitaire, il affectionne particulièrement l'introduction de nouvelles pratiques contemporaines dans les services d'audit interne tout en privilégiant une vision « out of the box ».

(*) : Le lien sera diffusé aux participants

BULLETIN D'INSCRIPTION A LA FORMATION

« L'AUDIT INTERNE ET LES RISQUES DE FRAUDES »

Dates : du 29 novembre au 02 décembre 2021 (de 14H00 à 17H00 – Heure de Casablanca, Maroc)

Lieu : EN LIGNE*

Entreprise :
Contact :
Fonction :
Adresse :
Tél : **Fax :**
E-mail :

PERSONNES A INSCRIRE	FONCTION	E-mail
.....
.....
.....
.....

**Une facture vous sera adressée dès réception de votre inscription.
Le paiement est à effectuer obligatoirement avant le séminaire**

Signature du Responsable & Cachet de l'organisme

Frais de participation au séminaire :

- Membre de l'IIA-MAROC à jour de sa cotisation annuelle : **4 500 MAD HT/personne**
- Non membre de l'IIA-MAROC : **5 000 MAD HT/personne**

Précisions importantes :

- Les participants sont priés de se connecter 15 minutes avant l'heure de début de la formation.
- Les participants peuvent bénéficier du tarif réduit en réglant leur cotisation annuelle à l'IIA-MAROC au moment de l'inscription au séminaire.
- L'annulation de l'inscription doit être faite 48h avant la tenue du séminaire, à défaut la personne concernée sera facturée.

Paiement :

- Le bulletin d'inscription étant renseigné, signé et cacheté par le Responsable (représentant de l'organisme), est à retourner par mail à : **office.manager@iimmaroc.org**
- Le règlement s'effectue par virement bancaire au compte de l'IIA-MAROC domicilié à :

Crédit Agricole du Maroc- Agence 377 Casa Zerktouni- CASABLANCA, RIB : 225780037704366651011202



معهد المدققين الداخليين - المغرب
 L'Institut des Auditeurs Internes - Maroc

Bd Sidi Mohamed Ben Abdellah Résidence Belle vue, Imm. B, Etage 2 Bureau 1 Casablanca 20160-Maroc
 Tél. : +212 522 22 44 22 ; Fax : +212 5 22 22 47 47
 Email : info@iimmaroc.org ; Site web : www.iimmaroc.org



<https://www.linkedin.com/company/iia-maroc-amaci>



<https://web.facebook.com/IIA-Maroc-1696825577236360/>



IIA Maroc